

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2015 - SECTION AUDE -

Le 31 octobre 2015, les membres de l'association AACRMI SECTION AUDE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur le site de l'Elément Air Rattaché de Narbonne.

Personnalités également présentes ou représentées :

Monsieur l'Adjudant David BRUN représentant le Capitaine MASSON Commandant l'EAR de Narbonne, Monsieur le Commandant Christophe GALTIER Commandant la Compagnie de Gendarmerie Nationale de Narbonne, Monsieur le Capitaine Rachid BOUMLIL Commandant la Communauté de Brigade de Gendarmerie Nationale de Coursan, Monsieur Christophe BONNET-GIRAUD responsable de la Brigade Accident au Commissariat de Police Nationale de Narbonne, Monsieur le Lieutenant Alain DELFOUR Président des Anciens Pompiers de Narbonne, Monsieur le Colonel de Gendarmerie Nationale (ER) Jacques DELMAS, Monsieur le Chef d'Escadron Honoraire de la Gendarmerie Nationale Daniel LAFFON, Monsieur Francis SZWEC représentant le Comité Régional des Joinvillais, Madame Geneviève SANCHEZ Présidente de l'Union Nationale des Combattants de l'Aude et du Comité de coordination de Narbonne.

Etaient excusés : Madame Béatrice OBARA Sous Préfet de Narbonne, Monsieur le Capitaine Sylvain MASSON, Commandant de la Place d'Arme de Narbonne, Madame la Commissaire Anissa JALADE, Chef de la Circonscription de Sécurité Publique de Narbonne et adjointe à la DDSP de l'Aude, Monsieur Jean-Emmanuel PROST, Directeur Départemental de l'ONAC-Aude, Monsieur le Commandant Laurent COUFFIGNAL, Chef du Centre de Secours Principal de Narbonne, Monsieur le Colonel Jean-Michel RICO, Délégué Militaire Départemental de l'Aude et Monsieur Georges REGNIER, Commissaire aux comptes de l'association.

La première partie s'est déroulée à la stèle dédiée au Commandant MONRAISSE où la gerbe de l'association a été déposée par le Capitaine BOUMLIL, l'Adjudant BRUN et le Président MARRIGUES. Dès la fin de la cérémonie, les participants se sont retrouvés, après une collation, pour la seconde partie de l'assemblée générale.

L'Assemblée était présidée par Jacques MARRIGUES, Président Départemental de l'association. Il était assisté de Francis CARETTE, Vice Président de l'association Secrétaire de séance et de Joël PERALTA Trésorier de l'association.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents et remercié le Capitaine MASSON pour avoir autorisé que notre réunion se passe dans ses locaux, une minute de silence a été respectée en souvenir de nos camarades disparus en 2015: Ange AYORA qui était notre Président d'Honneur, Christian BASSOUA, Camille RODRIGUEZ, Georges COFFINET, Marcel ESTIVAL, Auguste GIMIE, Marceau JALIBERT, beau-père de notre Secrétaire nationale et Pierre VIOLEAU, sans oublier nos camarades également disparus dans les différents conflits ainsi que ceux Morts au service de la République en OPEX. Une pensée particulière a également été observée pour nos Gendarmes et Policiers Morts en service en 2015.

L'ordre du jour a été ensuite rappelé par le Président :

- Présentation du Rapport Moral d'Activités par Francis CARETTE
- Présentation du Rapport Financier par Joël PERALTA
- Approbation des comptes par le Commissaire aux Comptes
- Vote des Rapports
- Election du Bureau
- Questions Diverses

Rapport moral et d'activités 2015

MERCREDI 4 MARS A MONTREDON-DES-CORBIERES

Comme chaque année, s'est déroulée la cérémonie de Montredon-les-Corbières dédiée à la mémoire du Commandant LE GOFF et du vigneron Emile POUYTES tombés de part et d'autre du pont de Montredon-les-Corbières.

L'hommage, s'est déroulé en présence de Monsieur Eric MELLET, Maire de Montredon-les-Corbières et d'une délégation d'anciens de la CRS 26, sous la conduite du Commandant Jacques SAISON, du Commandant Alain CROSNIER et du président de l'AACRMI-Aude, Jacques MARRIGUES. Les porte-drapeaux de notre section audoise étaient présents à cette cérémonie.

Un grand merci à nos amis de la Gendarmerie Nationale et particulièrement au Capitaine BOUMLIL et à ses hommes pour la sécurisation de la zone durant la cérémonie.

12 MAI A BAUDRIGUES

Emotion et recueillement étaient de mise pour la traditionnelle cérémonie en mémoire aux Policiers Morts en service et en opération.

Un hommage qui a été rendu dans un lieu hautement symboliquement, situé sur la commune de Roullens, et qui fut le théâtre d'un véritable massacre durant la débâcle allemande en août 1944.

Pour rappel, sur ce domaine reculé, situé près de la commune de Roullens, les Allemands entreposaient des munitions (obus et torpilles essentiellement). Le 19 août, les Allemands extraient 19 détenus de la maison d'arrêt et les conduisent à Baudrigues afin de les exécuter. Tous seront froidement fusillés, puis l'ensemble des munitions entreposées sera détruit.

Jean BRINGER, le célèbre résistant audois, et Aimé RAMOND, un policier, étaient parmi ces martyres, victimes de la barbarie nazie.

Deux stèles rappellent qu'ici sont tombés 18 hommes et une femme et chaque année, nulle autorité civile ou militaire ne manque la cérémonie qui rend hommage à ces Résistants et victimes de la sauvagerie guerrière qui connut son sordide apogée au moment de la défaite allemande.

22 JUIN EN SOUVENIR DES FUSILLES DE LA CABANE DE BUZET.

Cérémonies émouvantes en souvenir du martyrologe buzéquois. A 18h30, une première cérémonie accueillait la population venue en nombre à la cabane des «fusillés».

On notait la présence de nombreux élus, des enfants des écoles, des pompiers, des représentants des associations locales ainsi que des associations patriotiques. 12 porte-drapeaux assuraient la garde d'honneur.

Les enfants des écoles ont déposé en premier un lys devant chaque plaque portant le nom des victimes de la barbarie nazie ; M. RIBERA au nom du PCF a déposé une gerbe ; Georges GUISIANO et Jean-Pierre MARTIN au nom de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance; les familles LAFFON-MARRIGUES au nom des anciens combattants de la Résistance du Ministère de l'Intérieur ; Valérie TONIN, conseillère départementale, et Jean-Louis MOLINIE, maire, au nom de la municipalité. Jean-Louis MOLINIE a ensuite retracé les douloureux moments vécus au printemps et l'été 44. De la déportation de la famille BAGAU, des trois fusillés du château et des six victimes

dont les plaques portent le nom : BOUDEY, COSTALUNGA, LAFFON, NEUVILLE, RUCHAUD et SAINTE-LAGUË, « Le Chant des partisans » puis la « Marseillaise » ont conclu cette cérémonie.

Une deuxième cérémonie vers 19 h regroupait les participants devant le monument de la Résistance. Gerbes déposées pour l'AACRMI par Daniel LAFFON, Jacques MARRIGUES et Jean-Louis MOLINIE : pour la municipalité par Valérie TONIN et Jean-Louis MOLINIE.

Lecture a été faite par le maire du message du 18 juin 1940 avant l'hymne national. Salut aux Porte-drapeaux et remerciements d'usage avant une réception amicale, salle des mariages. On notait la présence de Christian MARIN, ancien maire du village, de Michel de LAPEYRIERE, maire de Saint-Léger et de Christine POLONI, conseillère départementale suppléante.

DIMANCHE 2 AOUT

A Limon de Feugarolles s'est déroulée la cérémonie dédiée à la mémoire d'Harold Jack AYLIFFE, copilote du « Mosquito » de la RAF qui s'écrasa sur ce plateau le 4 août 1944. À son bord, deux soldats anglais de la Royal Air Force.

Le Mosquito était envoyé par l'armée britannique pour bombarder un convoi d'armes allemand à destination de Bordeaux. L'attaque du train a eu lieu à Clermont-Dessous, au nord de Limon. Il y avait deux Mosquitos. Un des avions volait trop bas et a reçu des éclats du chargement du train bombardé.

L'avion vint s'écraser à quelques mètres de l'église de Limon, sur la commune de Feugarolles. Immédiatement, les habitants s'occupèrent des deux soldats.

Le pilote, blessé, sera transporté à l'hôpital de Nérac. Le copilote, mort sur le coup, a été enterré par les habitants au cimetière de Limon. Tous les ans, l'Ambassade anglaise envoie une délégation.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Notre association a participé au forum des associations organisé par la ville d'Armissan. Comme l'année dernière, le principal objectif de cette journée était de présenter notre association aux nombreuses personnes présentes. Il faut savoir que nous répondrons présents aux diverses invitations qui nous seront proposées par les communes pour ce genre de manifestation.

Deux adhésions ont été réalisées lors de ce forum.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE A CLERMONT DESSOUS, LIEU-DIT LAS BASTISSES

Inauguration de la plaque commémorative du bombardement du train allemand au cours duquel le Mosquito de Jack AYLIFFE est tombé à Limon le 4 août 1944.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur Jean MALBEC Maire de Clermont Dessous, de Madame Régine POVEDA députée de la circonscription, du comité de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance de Lavardac et d'une délégation de la Royal Air Force. La section était représentée par les familles LAFFON et MARRIGUES.

COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES NATIONALES

Nous avons participé à toutes les cérémonies officielles 2015 sur plusieurs villes et villages. Hormis les communes de Narbonne et de Carcassonne, nous privilégions les cérémonies des communes subventionnant notre section.

PORTE-DRAPEAUX

Un grand remerciement à nos Porte-drapeaux pour leur présence aux diverses manifestations et cérémonies, ceux-ci exercent toujours leur fonction avec dignité et constance.

Qu'il pleuve, qu'il gèle, qu'il vente, qu'il fasse grand soleil, que ce soit dans une grande ville ou dans le plus petit village qui soit, vous êtes toujours là.

Vous êtes la vitrine et la mémoire de notre association et restez, sans conteste, les acteurs essentiels dans toutes les manifestations patriotiques.

Concernant les insignes de Porte-drapeaux, une proposition a été faite auprès du SEDAC. Actuellement, les insignes sont décernés au bout de trois, dix, vingt et trente ans. Or, il apparaît que de nombreux porte-drapeaux souhaitaient pouvoir bénéficier d'un insigne pour trente cinq ou quarante ans de service.

La réponse apportée est que la création d'un nouvel insigne avec palme dorée pour quarante et cinquante années sera soumise à l'avis des membres de la commission nationale du diplôme d'honneur de porte-drapeau qui devait se réunir en octobre 2015.

A ce jour, nous ne connaissons pas la décision prise par la commission.

DEVOIR DE MEMOIRE

Les Anciens Combattants sont les acteurs essentiels du Devoir de Mémoire et nous sommes tous fondamentalement attachés au Devoir de Mémoire et à la nécessité de perpétuer le souvenir du passé.

Commémorer, c'est aussi tirer les leçons du passé pour éviter que se répètent horreurs perpétrées lors des dernières guerres mondiales et autres guerres ou conflits. Commémorer c'est donc également être vigilant.

Il faut cependant admettre que compte-tenu de nos effectifs, nous le verrons un peu plus bas, le problème de la présence des adhérents aux diverses commémorations patriotiques devient très compliqué. Ce problème, déjà évoqué l'année dernière, reste encore et toujours d'actualité.

En effet, depuis déjà plusieurs années, il devient de plus en plus difficile de mobiliser nos adhérents et la population pour participer à certaines cérémonies commémoratives. Hormis les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, ce constat est malheureusement bien présent.

Les causes sont multiples mais deux sont manifestement récurrentes, d'une part le vieillissement des Anciens Combattants qui ont de plus en plus de difficultés à honorer les cérémonies même avec des parcours écourtés et d'autre part, le nombre important de commémorations officielles.

Nous persistons donc à penser et à dire qu'il faudra bien, un jour, qu'un regard réfléchi soit porté à ce problème, notamment sur le nombre de manifestations.

SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA SECURITE

Nous nous sommes déjà exprimés sur ce point mais l'importance du sujet continue encore et toujours de nous interpeller.

L'insécurité ne régresse pas. Elle est encore bel et bien présente partout sur l'ensemble du territoire. Nos policiers et gendarmes deviennent des cibles potentielles, les pertes humaines ont été très importantes depuis le début de l'année et des actions terroristes, d'une rare barbarie, sont maintenant exercées sur notre sol.

L'évolution de la grande délinquance et du terrorisme conduit à ce que certains n'hésitent plus à tirer à l'arme lourde sur les véhicules et sur les hommes avec la ferme intention de les tuer.

La dangerosité du métier de policier et de gendarme sur la voie publique est une réalité et les attentats du mois de janvier ont mis une pression sur les forces de l'ordre qui sont, de fait, en permanence en « alerte attentat ».

De plus, l'inadéquation entre certaines décisions de justice et la réalité de la délinquance nourri un réel sentiment d'impunité. En l'absence de réponse pénale adaptée, nous assistons à une « banalisation » des faits d'outrage et de violence.

Face à la progressivité de ces violences, force est de constater que la loi ne correspond plus à la situation et qu'il est grand temps de l'adapter aux réalités du terrain.

En tout état de cause, nous tenons ici à réaffirmer, haut et fort, le professionnalisme admirable dont font preuve nos Forces de l'Ordre et renouvelons à tous nos collègues, gendarmes et policiers, notre soutien sans faille.

CONGRES 2015

Le 44^{ème} congrès s'est déroulé à Paris les 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2015. C'était également le 70^{ème} anniversaire de la création de l'association. Le bureau départemental était représenté par le président Jacques MARRIGUES et par moi-même.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir notre ami Francis SZWEC lors des réunions du congrès.

Les journées ont été bien remplies et ponctuées de plusieurs dépôts de gerbes, notamment à la Préfecture de Police, à l'Arc de Triomphe avec le Ravivage de la Flamme, à Neuilly-sur-Seine au Monument aux Morts de la Police et par le dévoilement, au même Monument aux Morts, d'une plaque mobile dédiée aux « Policiers tués ou disparus du fait de la guerre d'Algérie ou à l'occasion des combats de Tunisie et du Maroc ».

Un hommage a été également rendu à notre ancien Président national, Guy DENIS, au cimetière de Neuilly-sur-Seine.

Une visite du musée de la Grande Guerre à Meaux a également été organisée avec 30 élèves Gardiens de la Paix, tous issus de l'école de Police de Sens, qui venaient de recevoir leurs premières affectations.

Un repas a été organisé à la Garde Républicaine et à la CRS 4 de Pomponne.

Vous trouverez en annexe le message de Monsieur Jean-Marc FALCONE, Préfet, Directeur Général de la Police Nationale ainsi que les vœux et résolutions émis lors de ce congrès.

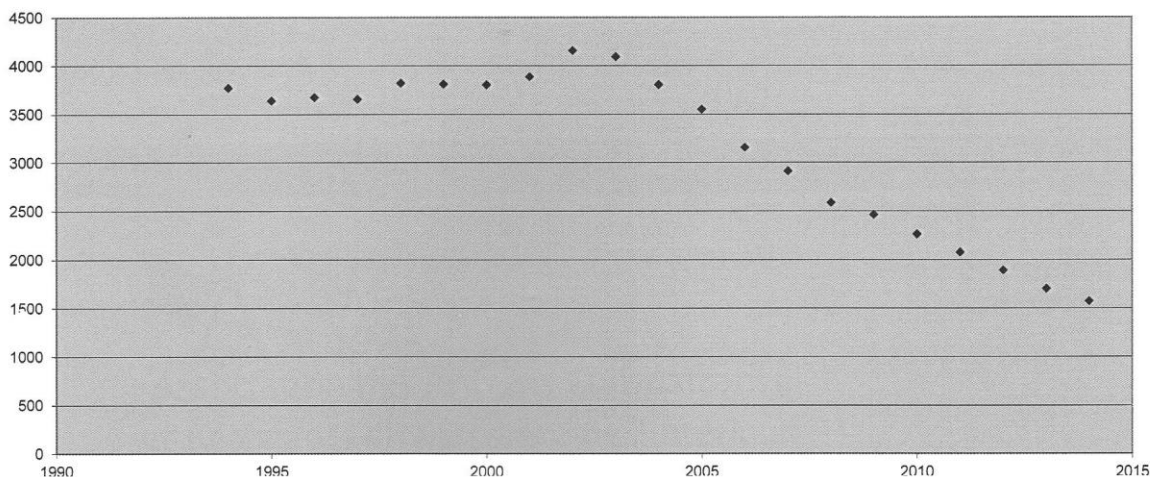
PROPOSITION DE JACQUES MARRIGUES

Le président de la section audoise a demandé à ce que les anciens d'Algérie soient reconnus « Anciens Combattants dès le 1^{er} jour ». En effet, certains sont morts quasiment dès leur arrivée sur le sol algérien et cette reconnaissance ne serait que justice.

EFFECTIF DE L'ASSOCIATION

Ci-dessous tableau de l'effectif national

Nombre d'adhérents par année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	3773	3641	3676	3655	3821	3811	3804	3888	4157	4093	3806	3550	3156	2912	2585	2462	2262	2076	1891	1701	1572



Le tableau parle de lui-même, nous prenons de l'âge, c'est une réalité, nos camarades s'en vont et nos effectifs diminuent. Pour autant, notre association doit continuer à vivre.

Il faut noter que la Fédération des Anciens Combattants et Résistants de la Préfecture de Police, elle aussi en baisse sérieuse d'effectif, viendra rejoindre notre association et deviendra une section à part entière à partir du 1^{er} janvier 2016.

Cette association, créée comme la nôtre au lendemain de la seconde guerre mondiale est en charge, entre autres, de l'organisation en lien avec la Préfecture de Police des cérémonies commémoratives de la Libération de Paris - Août 1944.

Le Préfet de Police, soucieux de la pérennité de cette association mémorielle a demandé à notre Président, Jean-Paul BACHET, de l'adosser à notre association. La gestion de cette nouvelle section sera assurée par notre secrétaire nationale, ce qu'elle fait déjà pour la section de Paris isolés.

Toujours est-il que cette forte baisse d'effectif a conduit le bureau national à prendre certaines décisions et non des moindres. La première est de réduire de moitié le remboursement des frais de déplacement des administrateurs.

La deuxième concerne le siège social. En effet, les finances ne permettent plus, dans un terme aujourd'hui suffisamment proche, de subvenir au bon fonctionnement de l'association. Le Conseil d'Administration a décidé, à l'unanimité, de vendre ce local et a donc chargé le président de poursuivre cette démarche.

Toutefois, il n'est pas question de vendre brutalement notre siège mais de retenir le principe d'une vente à terme. Cette formule s'apparente à la vente à viager à la différence que le terme d'un viager est indéfini puisqu'il s'agit de la disparition du propriétaire. Cela ne se pose pas de la même façon pour une association.

Ce terme pourrait être de quinze ans, ce qui correspond approximativement au départ en retraite de notre secrétaire nationale. En tout état de cause, nous faisons entièrement confiance à notre Président quant aux négociations relatives à cette opération.

Concernant notre section, je n'ai pas fait la moyenne d'âge mais le phénomène est identique. La diminution de nos effectifs est inévitable et programmée. Celle-ci doit nous amener à réfléchir sur notre pérennité et si nous ne réagissons pas, nous rencontrerons également les mêmes problèmes à brève échéance.

C'est pour cela que l'année dernière je vous avais déjà parlé de l'opération « un adhérent, une adhésion ».

Cette année, le recrutement est faible, seulement 14 adhésions soit environ un petit 10 % de notre effectif 2014. Compte tenu du nombre important de décès en 2015, nous devons faire impérativement l'effort de recruter de nouveaux adhérents.

Pour 2015, notre effectif est de 166 adhérents. De ce total, nous comptons 8 décès, nous essayerons de faire adhérer les veuves et 26 adhérents restent encore à devoir, malgré nos relances, la cotisation 2015. Potentiellement, si nous n'arrivons pas à faire adhérer les veuves et si les 26 adhérents ne voulaient pas régler leurs cotisations, nous aurions sur 2015 une perte de 34 adhérents. Soit une baisse d'effectif d'environ 20%, ce qui est énorme.

Peu de jeunes viennent remplacer les anciens et les OPEX ne voient pas l'utilité d'adhérer aux « traditionnelles » associations d'Anciens Combattants. Dès le départ de leurs régiments, ceux-ci ont, pour la plus part, la Carte du Combattant et le Titre de Reconnaissance de la Nation.

De plus, ce sont des « jeunes retraités militaires » qui ont ou qui reprennent une activité professionnelle et qui ne cherchent pas spécialement à nous contacter. Le travail nous incombe donc, nous devons prendre contact avec eux et les persuader de venir nous rejoindre.

Vous le constatez, sans renouvellement, notre section est appelée à périr. Il faut donc que chacun d'entre nous en prenne réellement conscience et agisse en conséquence. Une adhésion par adhérent est quelque chose de parfaitement faisable. Le tout, est de le vouloir.

Pour rappel, il n'est pas obligatoire d'être Ancien Combattant, ni même d'avoir servi sous les drapeaux. La singularité de nos statuts permet l'adhésion de personnes issues de l'Administration Centrale, Préfectorale, Départementale, Régionale, Collectivités Locales, Sécurité Civile, Pompiers, Police Nationale, Police Municipale, Gendarmerie Nationale, Militaires. Par définition elle s'adresse à tous les adeptes du « Devoir de Mémoire ».

Pour vous aider à présenter l'association, nous mettons à votre disposition un document créé par notre ami Stéphane VAILLANT, Président départemental de l'AACRMI Ille-et-Vilaine, document qui nous a été présenté lors du congrès et qui a la particularité d'être très bien réalisé. Vous y trouverez tous les arguments pour bien prospecter.

Des bulletins d'adhésion sont aussi à votre disposition sur le blog <http://aacrmi11.canalblog.com/> dans la catégorie « bulletin d'adhésion ». Pour les « non-internet » ou en cas de besoin, vous pouvez me contacter soit par messagerie aacrmi-aude@sfr.fr soit par fil au 06.03.46.28.79.

PREVISIONS 2016

Nous essayerons, dans la mesure du possible, d'organiser une sortie, peut-être la visite de l'EAR de Narbonne, j'en ai déjà discuté avec le Capitaine MASSON qui en est d'accord sur le principe et/ou la visite du 4^{ème} Régiment Etranger de Castelnaudary. Cependant, pour cette dernière visite et au vu des difficultés à mobiliser nos adhérents, il est évident que sans un nombre suffisant de participants, cette sortie ne pourra pas être réalisée.

LOI DE FINANCES 2016

Les Anciens Combattants doivent rester vigilants sur leurs droits. La RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) incite aux économies et par voie de conséquence à la réduction de certains budgets et de certaines lignes budgétaires.

Certains rapports, dont celui de la Cour des Comptes, circulent même et n'hésitent pas à remettre en cause certains acquis, dont la carte du Combattant, créée par la loi du 19 Décembre 1926, au motif que le statut d'ancien combattant relève du droit à réparation. Ce qui laisse supposer que ce n'est pas un bénéfice mais une reconnaissance. Les mots ont leur importance.

Le 1^{er} juillet 2015 a vu aussi la suppression de l'aide spécifique aux conjoints survivants des Anciens Combattants et ce, dans la plus grande discrétion. Quid de son remplacement ?

Voici les dix points essentiels du PLF 2016 :

1. Droits des anciens combattants, mémoire et lien armée-Nation : plus de 2,5 Md€ en PLF 2016
2. Anciens combattants : l'ensemble des dispositifs maintenus, le droit à réparation consolidé
3. Anciens combattants d'Afrique du Nord : l'extension du bénéfice de la « campagne double »
4. Conjointes survivants de grands invalides de guerre : l'élargissement du dispositif de majoration de la pension
5. Action sociale de l'ONAC-VG : 2 M€ supplémentaires pour les plus démunis
6. Conjointes et ex-conjointes survivants de harkis : une reconnaissance consolidée
7. 4^e génération du feu : reconnaître et accompagner
8. Politique de mémoire : un budget 2016 à la hauteur des enjeux mémoriels
9. Tourisme de mémoire : un effort réaffirmé
10. Jeunes générations : une journée défense et citoyenneté (JDC) innovante et renouvelée

Vous trouverez le détail de ces dix points en annexe.

BLOG

Petit point annuel sur le blog qui fête ses 3 ans et qui marche très bien puisque nous sommes à un total de 17791 connexions - Réactualisé au 31.10.2015 -

2013 - 2172 connexions

2014 - 4339 connexions soit + 99.70 % par rapport à 2013

2015 - 11280 +160% par rapport à 2014

Des nouveaux sujets sont proposés quotidiennement et nous sommes lus dans 36 pays dont la France bien sûr et les Etats-Unis où nous comptons un très grand nombre de lecteurs.

Je rappelle qu'il est possible de commenter les articles et adresser des messages à la rubrique « contactez l'auteur ». Concernant les commentaires, ceux-ci ne seront publiés que dans la mesure où ils ne portent pas à polémiques et restent courtois, dignes et respectueux.

Je vous invite également à le recommander à vos relations et même à vous abonner.

Je vous rappelle l'adresse du blog : <http://aacrmi11.canalblog.com/> et l'adresse mail : aacrmi-aude@sfr.fr

DISTINCTIONS

Les insignes de Porte-drapeaux ont été remis à Claire COFFINET et à Philippe KIENER

La Médaille d'Or de la Fédération Nationale des Joinvillais a été décernée à Jacques MARRIGUES

Des demandes de décorations sont en cours, nous sommes toujours en attente des réponses des divers Ministères. Des relances sont effectuées régulièrement.

CONCLUSION

Dans ce rapport moral, je vous ai rendu compte de l'essentiel des actions que nous avons menées durant l'exercice écoulé.

Nous réitérons tous nos remerciements au Capitaine MASSON pour nous avoir permis de réaliser notre assemblée générale sur le site de l'Armée de l'Air, je n'oublierai pas également Sandrine qui est, depuis déjà quelques années, mon correspondant privilégié. Tous nos remerciements également au Sergent-chef BOUYER qui nous a concocté le repas de ce midi.

Un grand merci également à nos partenaires pour les subventions accordées, la mairie d'Armissan, la mairie de Fleury d'Aude et la mairie de Salles d'Aude.

Pour conclure, nous voudrions insister, une fois encore, sur la nécessité de la campagne d'adhésion. C'est un enjeu très important pour assurer la continuité de notre mouvement.

Nous comptons donc fortement sur vous. N'hésitez pas à me contacter si besoin.

Rapport Financier

Monsieur Joël PERALTA a ensuite présenté les principales lignes du rapport financier qui laisse apparaître un solde créditeur au Crédit Mutuel arrêté au 8 octobre 2015 de **1739 euros**.

Compte tenu de l'Etat de Rapprochement et des mouvements figurants sur le livre comptable et pas encore en banque, le **solde 2015** est de 1739 € en parfaite concordance avec le solde bancaire au 8 octobre 2015.

Le solde du livret est de 2351 €.

Vote des Rapports

Rapport Moral : adopté à l'unanimité.

Rapport financier : adopté à l'unanimité.

Renouvellement des mandats de membres du Bureau

Candidature au poste de Commissaire aux comptes

Actuellement, nous avons deux commissaires aux comptes, Gérard AUGUSTIN et Georges REGNIER. Ce dernier ayant déménagé et quitté la région, il conviendrait de le remplacer.

Monsieur Christophe BONNET-GIRAUD est candidat à ce poste.

Vote : adopté à l'unanimité

Remise du Diplômes d'Honneur de l'AACRMI

Attribution 2015 du diplôme d'Honneur de l'AACRMI à : Gérard AUGUSTIN - Alain DELFOUR - Jacques DELMAS - Joël PERALTA - Christian ROUQUAND

Questions diverses : Néant

Le président a ensuite passé la parole aux autorités présentes puis, à l'issue des interventions, a remercié les participants.

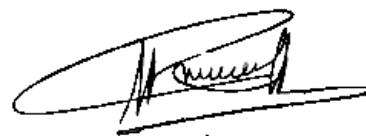
Remise du livre « Résistance Libération » de l'AACRMI au Colonel DELMAS et au Commandant GALTIER par Jacques MARRIGUES, au Capitaine BOUMLIL par Francis CARETTE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11 heures 30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Secrétaire de séance.

Fait à Armissan, le 31 octobre 2015

Francis CARETTE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Francis Carette', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.



ADMINISTRATION CENTRALE - ADMINISTRATION PREFECTORALE - ADMINISTRATION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE COLLECTIVITES
LOCALES - TRANSMISSIONS - PROTECTION CIVILE - SAPEURS POMPIERS - POLICE NATIONALE - POLICES MUNICIPALES - SERVICES DIVERS

COMPOSITION DU BUREAU DE L' AACRMI-AUDE APRES L' ASSEMBLEE GENERALE DU 31 OCTOBRE 2015

Présidents et Comité d'Honneur	Ange AYORA (†) - Maurice TERRASSE - André LETAVERNIER
Président Actif Administrateur National	Jacques MARRIGUES
Vice-Présidents	Francis CARETTE - Hubert CAZILHAC
Administration Générale	Francis CARETTE
Trésorier Général et Adjoint	Joël PERALTA - Jacques MARRIGUES
Conseillers Délégués aux Veuves (Pupilles de la Nation)	Germinale BEUDOT - Madeleine ESTENAVE Adélaïde TATINCLAUX - Simonne CESSAC
Président Délégué à l' Action Sociale	Joël PERALTA
Présidents Délégués et Conseillers Départementaux	Michel ANTICH (31) - Louis BERGEAUT (09) Daniel LAFFON (38) - Veuve Simonne CESSAC (47)
Porte-drapeaux	Geneviève BESSON - Willy CHASSINDU BOT - Romain SANCHEZ Natacha LAFFON - Jean-Charles MARRIGUES - Michel PAULIN P. KIENER Père et Fils - Claire COFFINET (Paris et banlieue)
Présidents Départementaux des Porte-drapeaux et O.N.M.	Casimir GARCIA - Jean-Michel DZOUZ
Délégués Départementaux « Au Devoir de Mémoire et à la Citoyenneté » Francis CRESPIN et Jacques MARRIGUES « Passeurs de Mémoire » dans les écoles et groupes scolaires, en compagnie des délégués : Hubert CAZILHAC - Simonne CESSAC - Natacha et Daniel LAFFON - André MARON - Joël PERALTA	
Président Délégué aux Porte-drapeaux :	Casimir GARCIA
Commission de Contrôle :	Gérard AUGUSTIN - Christophe BONNET-GIRAUD